

**INFORMATION AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE**

**« EPESENS TRANSITION CLIMAT »**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « EPESENS TRANSITION CLIMAT », géré par Sienna Gestion. A ce titre, nous vous informons des modifications suivantes apportées à votre Fonds, dans le cadre de sa mise en conformité avec son fonds maître « SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR » :

- Modification de l'indicateur de référence du Fonds : l'indice « **MSCI EMU NR EUR** » est remplacé par l'indice « **MSCI EUROPE IMI** ».
- Modification de la détermination des univers de départ et univers socialement responsable (SR) de la classe « Actions » du Fonds : l'indice « **MSCI EUROPE** » est remplacé par l'indice « **MSCI EUROPE IMI** ».

**Ces modifications ne nécessitent aucune démarche de votre part et seront effectives à compter du 07/06/2023, date de mise à jour du règlement du Fonds.**

**Cette mise à jour s'effectuera sans frais et n'aura aucune incidence sur la ou les date(s) de disponibilité de vos avoirs.**

Nous vous invitons à prendre connaissance des Documents d'Informations Clés (« DIC ») des FCPE présents dans le(s) Plan(s) Epargne de votre entreprise, qui ont pour but de vous fournir les renseignements essentiels et nécessaires à votre prise de décision d'investissement.

Le DIC, ainsi que le règlement et la fiche Reporting de chaque FCPE sont disponibles sur votre espace client de votre teneur de comptes (accès sécurisé via vos identifiant et mot de passe).

Ils sont également disponibles sur simple demande à l'adresse suivante : [sienna-gestion@sienna-im.com](mailto:sienna-gestion@sienna-im.com)

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

**SIENNA GESTION**